



**Déclaration préalable au CSA RESEAU
des Préfectures et des SGCD
du 11 MARS 2024**

M. le président,
Mesdames et messieurs les représentants de l'Administration,
Chers collègues,

Le dimanche 18 février 2024 n'a pas été un dimanche tranquille pour les finances de l'Etat : Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a annoncé au journal de 20 heures de TF1 que l'Etat allait devoir réaliser 10 milliards d'euros d'économie en 2024 à la suite d'une révision du taux de croissance prévu en 2024, passant de 1,4 % à 1 %.

« Moins de recettes, ça doit nous amener à moins de dépenses. Moins de dépenses pour tenir notre objectif de 4,4 % de déficit en 2024. On gagne moins, on dépense moins. Je pense que c'est une règle de bon sens », a-ainsi expliqué M. le Ministre de l'Economie. Dans ce contexte, il est déjà annoncé une contribution de l'ensemble des ministères dont celui de l'Intérieur dans ce plan d'économie national.

Nous n'allons pas évoquer les chiffres de ce plan en ce qui concerne le BOP 354, mais plutôt nos inquiétudes sur la mise en œuvre d'un plan que nous avons attendu depuis maintenant trop longtemps.

Notre syndicat n'est pas en pleine fabulation face aux circonstances : comment ne pouvons-nous pas imaginer le pire quand on entend « la suppression de 700 millions de dépenses de personnel de l'Etat » ou de « ne laisser aucune marge aux ministères dans le champ de la politique salariale et des dépenses de personnel » ou encore « peut conduire effectivement certains ministères à ne pas mettre en place de mesures spécifiques catégorielles ou bien même à devoir décaler certains recrutements ».

Les rencontres de l'ATE, lancée lors de l'inauguration de la préfecture de Rennes, par M. DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer le lundi 12 février dernier, en votre présence M. le président, devaient annoncer un cycle de concertation sur les conditions, les méthodes et les relations de travail, mais aussi une révision des postes avec un impact indemnitaire pour nos collègues.

Au vu de nos premiers propos, doit-on déjà comprendre que les rencontres de l'ATE déboucheront sur un plan sans envergure, sans vision et qui modifieront ici ou là les situations territoriales entre les préfectures et les DDI.

Notre syndicat attendait enfin une réelle écoute, comme ont pu en bénéficier nos collègues des périmètres de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale dans le cadre du Beauvau de la Sécurité.

Rejoignez-nous



La déception est déjà palpable dans nos rangs à un mois des annonces de Rennes. La vie du terrain nous le confirme, après ces annonces d'économie. Vos collègues, membres du corps préfectoral ont quasi automatiquement saisi les services des SGCD pour sortir des notes internes d'économie. Certaines mesures ont du sens, d'autres beaucoup moins, jusqu'à friser le ridicule pour certaines, comme par exemple le refus d'acheter 15 portes-badges pour des vacataires dans un CERT.

Notre syndicat ose croire - et nos sections locales le vérifieront scrupuleusement - qu'à titre d'exemplarité, les frais de représentation des préfets et sous-préfets seront également impactés par les coupes budgétaires à la même hauteur que celles des crédits de fonctionnement des services.

Nous refusons d'entrer dans une nouvelle ère glaciaire, gel du point d'indice, de l'IFSE, et on n'évoquera pas le CIA, ni les avancements.

La mise en place d'un système de rémunération au mérite pour les fonctionnaires de l'Etat sera une aubaine pour les gestionnaires. En effet, ce système pourra être pervers vis-à-vis des personnels. L'automatisation de l'évolution indemnitaire par le biais de prise d'échelon, ou de grade sera de moins en moins présente laissant une place de plus en plus importante à une « méritocratie » jugée par la hiérarchie qui elle-même sera tenue par des objectifs financiers.

L'avenir au sein des préfectures, des sous-préfectures, des SGCD et des SGAMI devient de moins en moins attirant. La difficulté de recruter va se présenter à nous, comme on peut le voir sur certains corps de métier.

Nos structures sont en danger si un sursaut de réalisme n'intervient pas.

Pour notre syndicat, il est urgent d'agir ! il faut stopper tous ces dysfonctionnements internes, sur la rémunération en autres, revoir réellement nos priorités en terme de missions, les situations des services au niveau territorial, les difficultés des SGCD, et surtout stopper ce management hors sol, déviant sans concertation locale avec les représentants du personnel qui amène à des situations rocambolesques.

Comme vous le voyez, M. le président, la situation devient complexe humainement pour nos collègues sur le terrain en métropole et pire pour certains en Outre-mer comme à Mayotte.

Notre syndicat demande un engagement de la part de l'Administration sur les moyens au titre II et hors titre II jusqu'à la fin de l'année pour le programme 354.

Nous terminerons ces propos liminaires, en rappelant à l'ensemble des membres de cette instance, que notre syndicat n'acceptera jamais que les collègues et leurs conditions de travail soient les variables d'ajustement d'un plan d'économie du ministère de l'Intérieur.

